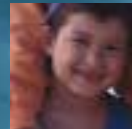


La passion  
des êtres



## Ensemble pour une économie solidaire et plurielle

### Rapport annuel 2003



**Desjardins**

Caisse d'économie des Travailleuses  
et Travailleurs (Québec)

La passion  
des êtres

L'esprit d'entreprise qui nous anime repose sur une motivation profondément humaine et sociale. Son caractère principal n'est pas de viser d'abord à faire des affaires mais plutôt à régler des problèmes.

C'est un entrepreneurship qui essaie d'établir la justice, qui veut régler le problème de la pauvreté, le problème du développement, et qui cherche à donner des réponses aux besoins humains.

Quand on considère l'état du monde actuel, les immenses défis économiques et sociaux on se dit que seul un esprit d'entreprise de cette nature peut assurer des critères assez larges et assez généreux pour apporter des solutions adéquates et durables.

Ce rapport annuel est imprimé sur du papier contenant des fibres recyclées avec des encres à base végétale certifiées écologique.

Graphisme : Paquebot design

# Notre mission

AVEC LA PERSPECTIVE DE CONTRIBUER À UN QUÉBEC PLUS JUSTE ET PLUS SOLIDAIRE

Soutenir le développement de l'économie solidaire en misant sur l'entrepreneuriat collectif, tout particulièrement au sein de quatre réseaux : syndical, communautaire, coopératif et culturel.

À cette fin, la caisse met à la disposition des associations, organismes et entreprises collectives un éventail complet des services bancaires requis, dans une démarche d'accompagnement et de transfert d'expertise.

Conseiller les Québécoises et les Québécois dans leur volonté de gérer leurs finances personnelles de manière judicieuse et socialement responsable.

À cette fin, la caisse met à leur disposition la gamme complète des produits et des services financiers disponibles sur le marché, dans une démarche d'accompagnement qui favorise la constitution de leur patrimoine individuel et leur association à une finance socialement responsable.

## TABLE DES MATIÈRES

Ensemble pour une économie plurielle et solidaire .....	2
Notre engagement dans le développement solidaire de nos milieux .....	8
Services aux membres individuels .....	8
Un levier financier de l'action collective et solidaire au Québec .....	10
L'Accorderie .....	14
Participer à la construction d'une culture mondiale de solidarité .....	15
Un partage de notre expertise .....	17
Ensemble nous grandissons .....	19
Rapport du conseil de vérification et de déontologie .....	20
Revue financière .....	22
Rapport du vérificateur .....	24
États financiers .....	25
L'équipe de la caisse .....	38

# Ensemble pour une économie solidaire et plurielle

Au moment où la société québécoise est conviée à un grand brassage d'idées lors de forums régionaux et national, nous croyons de notre devoir, en tant qu'organisation citoyenne et institution financière engagée dans l'économie sociale et le développement économique, de prendre une part active dans le débat.

À la saison des idées et de la consultation, nous en ajoutons une autre, celle de l'engagement. Peut-être la plus stimulante de toutes puisqu'elle exige d'inscrire l'action collective sur la trajectoire des valeurs à la base des changements durables que nous voulons comme société.

Le gouvernement libéral nous propose une réforme de l'État qui serait dictée par notre époque et ses enjeux : qu'il le nomme réingénierie, rénovation ou redéploiement de l'État, nous croyons que cette « modernisation » traduit surtout un attachement aveugle à l'idéologie néolibérale. Il attaque le Québec collectif, social et solidaire en voulant nous faire croire que l'avenir réside dans un modèle extérieur, américain, ontarien ou autre.

Il est vrai que la société québécoise est confrontée à des enjeux majeurs. De nouveaux défis nous sont posés, nés d'une conjoncture nouvelle. La population vieillit. Les communautés locales et régionales sont exposées à la concurrence causée par la mondialisation des économies. Les écarts s'accroissent entre les citoyens et les citoyennes plus favorisés et ceux qui le sont moins, entre les régions plus prospères et les régions dévitalisées. L'équilibre écologique est menacé. La croissance économique n'est plus un gage automatique de richesse collective.

OUI, ces défis nous obligent à trouver de nouvelles réponses aux besoins nouveaux qui émergent. C'est pourquoi nous invitons le gouvernement à formuler ces réponses en s'appuyant sur les valeurs et les leviers de développement qui ont permis à la société québécoise de réussir avec confiance et assurance.

## UN VIVRE COLLECTIF QUI FAIT MODÈLE

Nous avons développé au Québec un vivre collectif qui nous a permis de relever les défis auxquels nous étions confrontés. Notre volonté de promouvoir l'égalité des chances pour toutes les personnes, d'assurer un meilleur partage de la richesse, de nous doter d'instruments collectifs au service de l'économie, d'encourager la participation des communautés locales et régionales dans leur milieu s'est transposée en un modèle qui a bien servi l'intérêt général des Québécoises et des Québécois.

En l'espace d'une génération, ce modèle nous a fait franchir des pas de géants. Nous avons réussi parce que ce modèle s'est constamment ajusté aux nouvelles réalités économiques. Parce que nous avons su jouer d'imagination et de créativité.

Nous sommes profondément convaincus que les valeurs de solidarité et de coopération et la pluralité d'entreprendre qui sont au cœur de notre manière de faire constituent encore aujourd'hui des atouts majeurs de développement et de réussite collective.

#### **S'OUVRIR À D'AUTRES VISIONS, ACCUEILLIR LA DIFFÉRENCE**

Nous saluons la volonté récente du gouvernement d'ouvrir un dialogue avec la population et tous ceux qui contribuent à développer le Québec. Toutefois, il serait bon de savoir si cette volonté laisse place à d'autres visions que celles qu'il a imposées sans discussion depuis son arrivée au pouvoir.

Nous faisons référence ici aux importantes lois imposées par bâillon en fin de session dans le domaine du travail et des structures de développement local et régional. Ces lois nous affaiblissent comme société. Elles s'attaquent à des droits fondamentaux tel le droit à la syndicalisation et le droit à une législation du travail qui met les travailleuses et les travailleurs à l'abri du *cheap labor*. Elles tendent à banaliser la démocratie participative en remettant aux seuls élus locaux et régionaux les rênes du développement local et régional.

Quant aux chantiers ouverts sur la modernisation de l'État, celui confié au Groupe de travail sur le rôle de l'État dans le capital de risque nous renvoie à un modèle de développement très simplifié de l'économie. Où les stratégies sont axées sur la maximisation des profits à court terme pour les entreprises. Où les acteurs de la société civile dans le développement économique se limitent aux seules chambres de commerce et entrepreneurs privés. Ce que ce Groupe de travail propose est un modèle de développement économique qui ne tient qu'à deux pôles : le privé et le public. Ce modèle n'a rien à voir avec la réalité plurielle du Québec moderne et ses valeurs profondes.

Notre société a le taux de syndicalisation le plus élevé en Amérique du Nord. Les lieux de concertation entre les différents acteurs de la société civile et les divers partenariats y ont favorisé une plus grande responsabilisation des collectivités locales et régionales. Le mouvement coopératif et l'entrepreneuriat collectif sont ici plus présents que dans d'autres sociétés. Le Québec a évolué vers une économie plurielle reposant sur trois piliers : économie de marché, État et société civile.

Nous relèverons les nouveaux défis si nous savons mettre dans le coup tous les acteurs de notre société dans le développement économique et social du Québec. Si nous savons accueillir une diversité de motivations et de raisons d'entreprendre. L'économie plurielle propose cette voie dynamique d'inclusion et d'ouverture sur le monde. Elle représente une voie porteuse d'avenir à l'intérieur de laquelle l'économie sociale peut faire toute la différence dans le développement d'une économie plus humaine, solidaire et durable.

**LE DÉVELOPPEMENT DURABLE,  
UNE CLÉ DÉTERMINANTE D'UNE PROSPÉRITÉ  
COLLECTIVE À LONG TERME**

Notre véritable défi est celui du développement durable. Nous devons regarder avec d'autres yeux le développement de notre société et de nos communautés. Il faut encourager un développement qui permette une utilisation plus consciencieuse des ressources, où l'équité sociale est une valeur centrale, avec un rendement économique solide et sain. Bref, il faut encourager un développement où les entreprises sont écologiquement conscientes, socialement équitables et économiquement efficaces.

Non parce qu'il est bon pour leur image de marque d'adhérer à la notion de responsabilité sociale. Ni parce que de plus en plus d'actionnaires et d'investisseurs l'exigent des entreprises. Mais parce que la responsabilité sociale des entreprises impose des valeurs que l'on souhaite voir associées à l'économie. Parce que dans le contexte des transformations qui s'opèrent dans la vie des sociétés à l'échelle mondiale, tous les acteurs ont la responsabilité de s'engager dans un commun effort pour changer les manières de faire dans une perspective de développement durable.

Le développement économique ne peut pas se mesurer à l'aune du seul rendement financier ou de l'unique croissance du produit intérieur brut (PIB). Ce serait trop réducteur des choses et du monde. La richesse collective ne tient pas au nombre de cheminées d'usine qui fument, de gratte-ciel, d'autoroutes bondées. Les instruments de mesure traditionnels ne jouent plus leur rôle d'information ou d'indicateur de la richesse d'un pays ou d'une communauté.

Il faut sortir des sentiers battus et innover pour définir une pensée économique plus fortement ancrée dans les valeurs démocratiques de participation et d'éthique.

Notre caisse y travaille en partenariat avec Banca Etica, une institution financière italienne avec qui nous avons signé, en octobre dernier, une convention d'échange pour une durée de cinq ans. Cette réflexion, visant à connecter l'économie et l'éthique, nous sommes de plus en plus nombreux à la faire.

Nous sommes de plus en plus nombreux, dans l'économie sociale et la finance solidaire, les réseaux universitaires, les mouvements sociaux et les organisations syndicales, à privilégier des indicateurs qui prennent en compte l'impact de la croissance sur la réduction de la pauvreté et des écarts, la participation à la vie démocratique, l'accès à l'éducation et aux services de santé, la protection de l'environnement.

# Une caisse d'économie solidaire

Ce n'est donc pas un hasard si notre caisse a mis cette réflexion à l'ordre du jour. Elle nous permet de rester connecté à l'essentiel. D'abord, ce n'est pas l'argent qui crée la richesse mais la société. Ensuite, l'économie est faite pour les gens, pour leur permettre d'être plus heureux. Les besoins humains n'existent pas seulement lorsqu'ils peuvent constituer une occasion d'affaires.

Notre caisse n'est pas seulement un intermédiaire de marché qui offre des produits et des services financiers. Elle est une institution financière qui, dès le point de départ, a fait un choix éthique fondamental : mettre la finance au service d'une économie solidaire.

L'économie que nous avons choisie de soutenir crée une richesse collective qui se mesure par une multitude d'activités, allant des centres à la petite enfance en passant par des projets d'habitations collectives à plusieurs initiatives dans les secteurs culturels et des loisirs. Toutes ces activités ont en commun la recherche d'un avantage collectif pour la communauté : en redonnant une deuxième vie au papier ou au verre; en brisant l'isolement technologique des communautés; en permettant l'expression et la circulation des idées; en formant des jeunes, des femmes et des hommes pour qu'ils reprennent une vie active dans la société; en revitalisant l'économie d'une ville ou d'une région.

Nous nous sommes engagés dans une mission de transformation sociale au côté de partenaires et de multiples réseaux dont la caractéristique principale est la solidarité. Une grande complicité d'action nous unit au monde syndical, au monde populaire et communautaire, au milieu culturel et au mouvement coopératif.

Cet héritage pluriel, nous voulons le consacrer aujourd'hui en changeant le nom de notre caisse. Le choix d'un nom n'est jamais neutre. En choisissant Caisse d'économie solidaire Desjardins, nous nommons l'évolution de notre organisation à travers le temps ainsi que notre constance et notre cohérence dans notre contribution au développement d'une finance socialement responsable et d'une économie solidaire au Québec.

## AFFIRMER AVEC FORCE NOTRE DIFFÉRENCE

Nous évoluons dans un univers financier de plus en plus contraignant sur les plans de la concentration et de la réglementation. Ajoutons également les pressions de centralisation et d'homogénéisation qui s'exercent sur nous du fait de notre affiliation au Mouvement Desjardins. Pour réussir dans ce corridor étroit, nous devons affirmer avec force notre mission, véhiculer la responsabilité globale de notre institution et poser en garantie la qualité de nos réalisations, de notre offre de produits et de services financiers.

Au fil des ans, notre caisse a développé des outils originaux de finance solidaire. Par exemple, l'épargne solidarité, qui alimente le Fonds de soutien des travailleuses et travailleurs du Québec, le prêt dépannage pour les organisations communautaires qui se retrouvent dans une situation critique ainsi que le plan financier pour les coopératives d'habitation qui couvre tout le territoire québécois. Cet élan de créativité donne forme à d'autres pratiques financières innovatrices sur le plan de l'intervention sociale. Ainsi en est-il du projet de l'Accorderie, né en 2002 à notre initiative et à celle de la Fondation St-Roch, dans le but de réunir les personnes désirant construire un réseau de solidarité pour améliorer leurs conditions de vie.

L'économie sociale et solidaire procède à partir d'une autre logique, tant dans son approche que dans sa façon de faire. Elle a besoin d'être instrumentalisée pour être mieux comprise. C'est pourquoi, avec d'autres experts de la finance solidaire du Québec, nous avons publié le premier *Guide d'analyse des entreprises d'économie sociale*, destiné aux agents de développement, analystes financiers, accompagnateurs, gestionnaires et administrateurs des entreprises collectives. À ce jour, ce Guide constitue le seul outil de référence qui permet d'analyser, de façon détaillée, l'ensemble des éléments qui constituent l'entreprise d'économie sociale.

#### **DONNER À L'ARGENT LE SENS DE LA FINANCE SOLIDAIRE**

Aujourd'hui nous poussons encore plus loin notre volonté de transformation sociale en dotant notre Service aux membres individuels d'une mission chargée d'un sens aussi puissant que celui qui anime notre Service aux entreprises collectives. Au terme d'une réflexion de deux ans, le Service aux membres individuels prend un nouvel envol en offrant la possibilité de mettre plus d'éthique dans leurs finances personnelles.

Que ce soit en matière d'épargne ou de crédit, la caisse propose aux Québécoises et aux Québécois une consommation responsable de produits et de services financiers. Comment ? En alliant leurs besoins et projets financiers à des valeurs et des préoccupations qui favorisent un développement économique plus respectueux des personnes, des collectivités et de l'environnement. Nous proposons de donner un sens à leur argent : d'une part, en les conseillant dans leur volonté de gérer leurs finances personnelles de manière judicieuse et socialement responsable; d'autre part, en les invitant à choisir une institution financière qui favorise l'économie sociale dans une économie plurielle.

Notre institution retourne à ses membres des actions à haut rendement social et économique. Les entreprises de l'économie sociale que nous finançons répondent aux besoins des communautés locales et régionales. Elles contribuent au développement économique des régions, au maintien et à la revitalisation des collectivités rurales dans les régions. Elles contribuent à leur diversification économique, les rendant moins dépendantes des grandes entreprises qui, du jour au lendemain, peuvent quitter les régions parce que les ressources sont épuisées ou qu'elles peuvent produire à meilleurs coûts ailleurs dans le monde.

Toutes les épargnes placées à la caisse sont utilisées en très grande partie comme levier de développement et d'accompagnement d'entreprises collectives dans le domaine culturel, communautaire, coopératif, syndical.

L'épargne placée à la caisse, c'est l'épargne de l'entrepreneuriat collectif. Une épargne qui rapporte des actions solidaires. Des actions durables.

#### **CONSOLIDER L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE DANS UNE ÉCONOMIE PLURIELLE**

Au Québec, l'économie sociale représente plus de 7150 entreprises, 124 000 emplois et un chiffre d'affaires de 17,2 milliards de dollars. Ce qui équivaut à 6,7 % du PIB québécois et 3,4 % de la main-d'œuvre. Des chiffres qui progressent d'année en année.

Il s'agit d'une économie dont les retombées dans les collectivités sont importantes, tant sur le plan qualitatif de la cohésion sociale, quantitatif du nombre d'emplois et de création d'un patrimoine collectif que sur le plan fiscal en terme d'impôts et de taxes diverses retournant dans les coffres de l'État.

Le Québec doit continuer d'innover en misant sur une économie plurielle dans une perspective de développement durable en reconnaissant l'économie sociale comme partenaire à part entière. Cette économie place l'enjeu social au cœur de sa raison d'être. Elle répond à des besoins là où, souvent, le capital privé ou l'État refusent d'investir, jugeant les perspectives de profits insuffisantes ou les coûts trop élevés. Son objectif premier n'est pas de ramasser les dégâts causés par l'économie libérale ou le désengagement de l'État, mais d'entreprendre et de développer autrement, en favorisant l'engagement et la prise en charge des individus et des collectivités par eux-mêmes.

Comme on le voit, l'économie sociale et solidaire porte en elle les gènes d'une culture entrepreneuriale responsable. Cette capacité d'innover, d'entreprendre ensemble, est porteuse d'avenir parce qu'elle induit un autre développement. Il faut l'appuyer, l'encourager et la stimuler.

Mais encore faut-il que dans leurs politiques, leurs législations et leurs budgets les gouvernements tiennent compte de cette réalité plurielle en accordant à l'économie sociale une place et les moyens d'accroître sa contribution au développement de la société québécoise. En matière de capital de risque, de capital de développement et de financement, les besoins des entreprises de l'économie sociale et solidaire au Québec sont les mêmes que ceux des entreprises de l'économie libérale. Mais parce qu'elles procèdent d'une logique financière différente des entreprises de l'économie libérale, il est important qu'elles puissent compter sur un circuit financier adapté à leur réalité.

C'est ce à quoi s'emploie notre institution, en partenariat avec d'autres intervenants financiers comme le Réseau d'investissement social du Québec, le Fonds de la CSN pour la coopération et l'emploi, Investissement Québec, les Centres locaux de développement, Filaction, le fonds pour l'investissement local et l'approvisionnement des fonds communautaires, le Réseau du crédit communautaire.

## L'ENTREPRENDRE ENSEMBLE, UNE ENTREPRISE DURABLE

Depuis plus de cent ans, l'économie sociale imprime ses couleurs au développement économique du Québec. Avec les valeurs de coopération et de solidarité, nous avons démontré que nous pouvions reprendre notre place sur tout le territoire québécois. Maintenant que les pouvoirs politiques veulent revoir les manières de faire, n'abandonnons pas ces valeurs essentielles à notre devenir.

Nous pouvons être fiers de ce que nous avons réussi au Québec. Ce que nous avons construit de solide, de durable, de profitable à la collectivité, nous l'avons construit ensemble, que ce soit sur les plans de l'éducation ou de la santé, ceux des services à l'enfance ou du logement, du développement local ou régional, financier, agricole ou forestier.

Comme société, nous avons réussi tout cela parce que nous portions un projet à l'intérieur duquel l'État québécois a exercé un extraordinaire leadership et fait preuve d'un formidable esprit entrepreneurial. L'État québécois ne doit pas se départir de ces qualités. Elles sont essentielles pour permettre à notre société de se projeter dans l'avenir avec audace, assurance et confiance.

Ce n'est pas l'individualisme ni l'exclusion qui nous ont été profitables, mais le respect des différences, la participation des citoyens au développement de leurs communautés, la concertation, la coopération et la solidarité. Ces valeurs sont à la base de notre engagement pour un Québec plus juste et plus solidaire.



Le président,  
André Therrien



Le coordonnateur général,  
Clément Guimond

# Notre engagement dans le développement solidaire de nos milieux

Notre institution financière s'inscrit dans une stratégie de transformation de la société. Avant même de se concevoir comme un instrument de financement, elle se conçoit comme un levier de développement économique et social. Aussi, sa plus grande force n'est pas de faire des affaires mais de répondre aux besoins des personnes et des collectivités.

Dans les pages qui suivent, nous verrons comment son engagement auprès des Québécoises et des Québécois, des entreprises collectives et des partenaires de la finance et de l'économie solidaires à l'échelle internationale peut contribuer à un développement plus solidaire des populations.

## Services aux membres individuels

Offrir aux Québécoises et aux Québécois l'option d'une finance solidaire

Depuis plus de trente ans, nous accumulons expertises et résultats dans le soutien de l'économie sociale et solidaire. Mais nous pouvons être beaucoup plus ambitieux encore, en contribuant au développement d'un courant de fond irréversible en faveur d'une finance socialement responsable.

Le champ économique et financier n'est pas une chasse gardée du privé. Il est du domaine public et nous avons tous le pouvoir de l'orienter vers des valeurs qui condamnent le gaspillage des ressources, incitent les entreprises à accroître leur responsabilité sociale et écologique, favorisent des rapports d'équité et de justice dans la vie économique et sociale. Arriver au développement durable et harmonieux de notre société est un défi que les citoyennes et les citoyens sont en mesure de relever.

### DES RAPPORTS RENOUVELÉS AVEC L'ARGENT

Notre caisse mise sur cette capacité citoyenne de transformer la société. C'est pourquoi elle ouvre un tout nouveau chantier en offrant aux Québécoises et aux Québécois toutes les options d'une finance socialement responsable dans la gestion de leurs finances personnelles. Nous entendons par là les pratiques financières qui prennent en compte des considérations éthiques, sociales ou environnementales en plus des objectifs financiers traditionnels, ce qui inclut des activités de placement, d'investissement et de financement.

Mais davantage que des placements ou des investissements éthiques, notre caisse offre aux Québécoises et aux Québécois l'option d'une finance solidaire, c'est-à-dire une participation à une finance qui renouvelle les rapports avec l'argent. Cette finance introduit la solidarité au cœur même de l'économie par une participation au développement des communautés et au renforcement de la cohésion sociale. Cette participation se fait sans affecter le taux de crédit aux personnes ni le rendement sur les placements.

## UN PARCOURS DE LA FINANCE SOCIALEMENT RESPONSABLE

À la fois consommateurs, épargnants, emprunteurs et investisseurs, les citoyennes et les citoyens sont des acteurs économiques d'importance. Ils ont cette capacité individuelle et collective de renouveler la finance et l'économie et d'en amener d'autres à s'engager dans le sens d'une finance socialement responsable.

Le parcours que nous proposons à tous ceux et celles qui veulent s'engager dans une gestion soignée et socialement responsable de leurs finances personnelles est simple et prometteur. Il s'inscrit dans une démarche qui favorise l'information, l'accompagnement, le conseil et l'action.

**Information**, parce que l'éveil à des pratiques financières responsables a besoin d'être nourri. *Notre institution est un carrefour qui réunit les personnes ainsi que les réseaux et les organisations qui ont développé des pratiques socialement responsables dans divers secteurs : financier, coopératif, communautaire, culturel, syndical.*

**Accompagnement**, parce qu'au-delà d'une volonté de gérer ses finances personnelles en accord avec ses valeurs, il faut y voir clair dans la variété de produits financiers éthiques disponibles sur le marché. *Nous avons l'expertise nécessaire pour vous guider vers les produits vous offrant la meilleure combinaison rendement et valeur sociale ajoutée.*

**Conseil**, parce qu'avant de prendre une décision ou de faire un choix, les gens aiment pouvoir compter sur l'expérience de ceux qui les entourent. *Nous avons les compétences nécessaires pour vous conseiller dans la réalisation de vos projets tout en vous associant au développement d'une économie qui respecte vos valeurs et vos préoccupations sociales.*

**Action**, parce que de plus en plus de personnes éprouvent un besoin de cohérence dans la gestion de leurs finances personnelles en regard d'objectifs de développement économique et social. *Engagée dans le développement communautaire et solidaire des milieux, notre institution traduit en action ce besoin de cohérence entre les valeurs et les choix financiers et économiques.*

## DES ACTIONS SOLIDAIRES

Notre caisse offre aux Québécoises et aux Québécois la fierté de réaliser leurs projets personnels en construisant une finance et une économie différentes.

Elle leur propose des actions solidaires dans des domaines aussi variés que le logement social, l'environnement, l'insertion à l'emploi, l'analphabétisme, les services de garde, la toxicomanie, les nouvelles technologies, la faim, la pauvreté, l'itinérance, la violence familiale, la solidarité syndicale, la coopération internationale.

La majeure partie des revenus générés par nos activités bancaires, depuis le dépôt à terme au prêt individuel ou collectif en passant par les frais d'utilisation de services, sert de levier financier à l'action collective. Cet engagement dans le développement solidaire de nos milieux fait de notre caisse le banquier de l'action collective et solidaire au Québec.

Nous ne concurrençons pas les autres banques, nous faisons de la banque autrement :

- en finançant les entreprises de l'économie sociale;
- en accompagnant des groupes dans l'élaboration de leurs projets;
- en prenant le temps de faire les montages financiers nécessaires au démarrage de nouvelles entreprises d'économie sociale;
- en offrant un accueil chaleureux et un service personnalisé aux membres;
- en octroyant des dons et de commandites auprès de plusieurs associations, groupes et projets communautaires;
- en innovant et en mettant en place des outils de finance solidaire;
- en partageant notre expertise auprès d'organismes communautaires;
- en tissant des liens avec de multiples réseaux ici et ailleurs dans le monde.

Notre caisse est un producteur d'actions solidaires à haut rendement social et économique. Elle supporte une économie dont les retombées dans la collectivité sont importantes tant sur le plan qualitatif de la cohésion sociale que sur le plan quantitatif du nombre d'emplois créés ou de la création d'un patrimoine collectif.

## Un levier financier de l'action collective et solidaire au Québec

Il existe au Québec une multitude d'associations, populaires, syndicales, communautaires, coopératives ou culturelles, qui œuvrent au sein de notre société. Des associations qui font un travail irremplaçable pour apporter des solutions aux problèmes que vivent nos concitoyennes et concitoyens.

Durant l'exercice financier 2003 (novembre 2002 à décembre 2003), la caisse a mis à la disposition de ses membres associatifs un montant de 87 500 000 dollars en nouveaux crédits, renforçant ainsi son rôle de chef de file dans le financement des projets collectifs.

### DES CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES IMPORTANTES

En plus de ce financement, notre caisse s'est impliquée par des dons et des commandites auprès de plusieurs associations et projets communautaires. Une somme de 237 100 dollars a ainsi été versée. À cette somme, nous ajouterons le montant que nous déciderons, en assemblée générale, d'investir cette année dans le Fonds d'aide au développement du milieu. Le conseil d'administration recommande de verser la somme de 255 700 dollars, soit la somme maximale permise.

À ces contributions financières directes s'ajoutent des prêts-solidarité, c'est-à-dire sans intérêt pour la personne emprunteuse, pour un montant de 500 000 dollars afin de soutenir un syndicat en conflit. Ce prêt a été octroyé avec la collaboration du Fonds de soutien des travailleuses et travailleurs du Québec mis sur pied par la caisse.

De plus, le fonds a accepté de se porter garant de différents projets collectifs pour un montant de 526 721 dollars, permettant ainsi à plusieurs projets d'avoir accès aux ressources financières requises pour leur fonctionnement. Dans plusieurs cas, nous avons permis la poursuite de leurs activités.

### LA VITALITÉ DU QUÉBEC ASSOCIATIF

Nous n'avons pas l'intention de dresser une liste complète des projets auxquels nous nous sommes associés. En voici quelques-uns qui illustrent bien la vitalité du Québec associatif.



#### LE PROJET EX MACHINA

Cet organisme sans but lucratif a été fondé en 1994 par l'homme de théâtre bien connu Robert Lepage. Cette entreprise de création artistique multidisciplinaire : théâtre multimédia, nouvelles technologies, musique, occupe une place unique dans le marché culturel québécois et même mondial. Plus de 80 pour cent de ses revenus autonomes proviennent des ventes de spectacles à l'étranger. Cette entreprise emploie 68 personnes, pour un équivalent de 35 personnes à temps plein. La participation financière de la caisse a permis à l'entreprise de faire l'acquisition en 2003 d'une nouvelle bâtisse, voisine de son siège administratif, pour en faire son centre de création artistique.



#### CENTRE INTERNATIONAL DE SEJOUR DE QUÉBEC INC.

Depuis 1972, cette auberge de jeunesse est située en plein cœur du Vieux-Québec. Elle est membre du plus important réseau international d'hébergement jeunesse : Hostelling International (International Youth Hostel Federation) qui fait affaire sur cinq continents et dans 60 pays. L'auberge et le réseau veulent permettre aux gens, en particulier les jeunes, de mieux connaître les peuples, les lieux et les cultures. Cette corporation sans but lucratif emploie 26 personnes. En 2003, la caisse a participé à leur projet d'expansion qui consistait à acquérir deux bâtiments voisins pour augmenter la capacité d'hébergement de 234 unités à 300 unités. Le nombre de nuitées a augmenté de 25 pour cent depuis 1997, ce qui témoigne du succès de l'entreprise.



### LA COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DU PLATEAU

Depuis 1972, cette coopérative funéraire répond aux besoins de ses membres et de la population dans le respect des valeurs personnelles de chacun et dans un esprit chaleureux de coopération. Les capacités d'adaptation et d'innovation de cette entreprise sont exemplaires. La coopérative offre maintenant ses services à partir de trois centres : rue des Érables à Ste-Foy, rue Nérée-Tremblay à Québec et au cimetière Mont-Marie à Lévis. Ce dernier centre de service a été inauguré à l'automne 2003 et le projet a été réalisé avec la participation financière de notre caisse.

### TRICOT LE MAILLON

Cette coopérative a vu le jour au début de 2003, à l'initiative d'un groupe de travailleuses autonomes œuvrant pour Le Maillon Inc. En rachetant l'entreprise où elles travaillaient, la coopérative de Tricot Le Maillon aura permis de sauvegarder une vingtaine d'emplois dans la région de Québec. Cette coopérative fabrique des accessoires en tricot faits à la machine et à la main pour un marché haut de gamme. Les produits : tuque, foulard, en laine ou en coton, sont fabriqués en fonction des besoins des clients.

Les membres ont fait preuve d'une ténacité remarquable dans la phase initiale de financement du projet. Il fallait convaincre que la structure organisationnelle coopérative organisée autour du travail à la maison était viable et qu'il était possible de réussir dans le marché réputé hautement compétitif de la confection. Après seulement un an, le défi a été relevé puisque l'entreprise a réalisé un bénéfice significatif.



### L'ATELIER DE MEUBLES ET DE RECYCLAGE AHUNTSIC-CARTIERVILLE

Fondé en 1994, l'Atelier de meubles et de recyclage Ahuntsic-Cartierville (AMRAC) a pour mission d'offrir une expérience de travail dans une entreprise d'insertion à des personnes vivant des problèmes d'employabilité. L'entreprise fabrique et recycle des meubles et offre à la population démunie de l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville (Montréal) des meubles à prix modiques à sa boutique Le Bric-à-Brac et des meubles neufs à la boutique Bois Urbains de la rue St-Denis.

L'AMRAC obtient des résultats impressionnants. En juillet 2003, un rapport démontrait que 78 pour cent des participants ayant terminé dans les 24 derniers mois ont soit réintégré le marché du travail ou retourné aux études.

En 2003, l'AMRAC s'est installée dans des locaux plus adéquats. Avec d'autres partenaires financiers, notre caisse a contribué à leur projet.





#### LA COMPAGNIE FLAK

Constituée en 1995, la Compagnie Flak est un organisme sans but lucratif. Sa mission est de créer, produire et diffuser des œuvres chorégraphiques dans un esprit d'ouverture et de collaboration avec des artistes d'horizons divers en favorisant les échanges internationaux. La direction artistique est assumée par José Navas, bien connu dans le milieu de la danse. Cette compagnie se produit autant au Québec que sur la scène internationale. Elle emploie une quinzaine de personnes.

#### LA CORPORATION LE MAINBOURG

La rénovation d'un ancien bâtiment patrimonial situé dans l'est de Montréal a donné vie à un méga-complexe communautaire : le Centre communautaire Le Mainbourg. Ce centre regroupe sous un même toit un ensemble de services de proximité destinés, entre autres, aux jeunes, aux familles et aux personnes âgées : centre de la petite enfance, restaurant coopératif, bureaux pour des organismes communautaires, salles de conférence, salle de danse, palestre pour la gymnastique. Au-delà des 8 millions de dollars investis pour la rénovation, Le Mainbourg représente un apport économique indéniable pour le quartier : création de trois entreprises d'économie sociale, de plus de 210 nouvelles places en garderie pour les enfants du quartier (160 en installation et 50 en milieu familial), de 60 nouveaux emplois permanents, dont 53 à temps plein. Notre caisse est le principal partenaire financier de cet important projet communautaire.



#### LANAUDIÈRE MÉMOIRE ET RACINES

Cet organisme sans but lucratif fête cette année son dixième anniversaire. La mission de Lanaudière Mémoire et racines est d'encourager et de valoriser les arts traditionnels comme la chanson, la danse, la musique, le conte ainsi que tout autre forme d'expression issue du patrimoine national afin de les rendre accessibles à tous les publics. Cet organisme organise annuellement, lors de la dernière fin de semaine de juillet, un festival d'arts traditionnels d'une durée de trois jours. Les instigateurs de ce projet sont des artistes de la région et d'anciens membres du très populaire groupe la Bottine souriante. Ce festival, qui fait la fierté des Lanaudois et Lanaudoises, attire plus de 30 000 festivaliers chaque été. Plus de 330 bénévoles, provenant de toutes les régions du Québec, en assurent le bon fonctionnement.





## L'Accorderie

### Améliorer la condition sociale et économique des personnes par l'échange et la coopération

À L'Accorderie, on ne connaît pas la charité. Pas plus que le bénévolat, ni les rapports marchands. Pour venir à bout de la pauvreté et briser l'isolement des personnes sans travail ou dans le besoin, on accorde l'amélioration des conditions de vie des personnes à leurs talents et à l'utilité de leur contribution sociale.

Mis sur pied en 2002, à l'initiative de notre caisse et de la Fondation St-Roch de Québec, cet organisme de solidarité, unique au Québec, réunit en association les personnes qui désirent par l'échange et la coopération améliorer leurs conditions de vie socio-économiques. À L'Accorderie, on échange des services, on achète la nourriture en commun, on prête des petits montants d'argent aux membres à faible revenu qui n'ont pas accès au crédit traditionnel.

Tout le monde peut être un membre « Accordeur ». Il suffit d'accepter le principe de réciprocité qui traverse l'ensemble des activités de l'organisation. Rien de bien sorcier. C'est un rapport donnant-donnant fondé sur des valeurs d'égalité, d'équité, de justice sociale, de participation à la vie démocratique et d'autonomie. Tout le monde y gagne, les personnes comme la collectivité.

La solvabilité de l'organisation repose sur l'implication des membres dans les activités et une cotisation équivalant à cinq heures de services ainsi que sur des groupes promoteurs, des fondations ou d'autres sources de financement. L'Accorderie est un exemple type de finance solidaire. Elle répond aux besoins des personnes dans une démarche qui

favorise leur responsabilisation et leur contribution à l'amélioration des conditions de vie de leurs concitoyennes et concitoyens. Par le biais du Fonds de soutien des travailleuses et travailleurs du Québec, notre caisse participe à l'action solidaire de L'Accorderie en lui consentant un prêt sans intérêt de 50 000 dollars et une aide annuelle de 35 000 dollars.

Après deux années d'opération, surtout marquées par la mise en place de la structure organisationnelle et des activités, le succès de la formule d'échange et de coopération est remarquable. Les 50 membres Accordeurs s'échangent une gamme de services les plus diversifiés : accompagnement chez le médecin; travaux de secrétariat; cours de musique; formation sur des logiciels; travaux divers d'entretien; réparation d'appareils électriques; aide aux devoirs; travaux de couture; garde des enfants; co-voiturage; etc.

Pas moins de 49 prêts totalisant 35 427,24 \$ ont été accordés à 38 personnes et familles pour répondre à des besoins aussi modestes que l'achat de lunettes, d'un réfrigérateur ou encore pour consolider des dettes, pour rattraper des paiements d'électricité, de téléphone ou de loyer en retard ou pour payer des frais de dentiste.

Le service d'achat en commun a permis à 23 membres, pour la majorité sans emploi et à faible revenu, de s'alimenter à un coût abordable tout en développant des pratiques de consommation responsable.

## Participer à la construction d'une culture mondiale de solidarité

L'expérience que nous avons acquise dans la finance solidaire est reconnue et sollicitée par d'autres acteurs de l'économie solidaire dans le monde. Le partage de notre expertise avec eux est une occasion privilégiée de participer à la construction d'une culture mondiale de solidarité pour un développement durable.

En 2003, nous avons particulièrement concentré nos énergies à mettre en route des projets en partenariat avec la Banca Etica, une institution financière éthique d'Italie, avec laquelle nous avons signé, en octobre dernier, une convention d'échange et de collaboration d'une durée de cinq ans.

### DES PROJETS STIMULANTS AVEC LA BANCA ETICA

Banca Etica et notre caisse ont convenu de réaliser ensemble 14 projets, à commencer par un échange de participation de 20 000 dollars au capital de chacune d'elle. Fondée en 1998, cette banque éthique italienne compte 23 000 membres et possède un capital social de près de 22 millions de dollars et des épargnes de plus de 250 millions. Elle a créé une société de gestion financière, Etica SGR Spa, et une fondation culturelle éthique, Valori. Elle travaille aussi de concert avec Etimos, la plus ancienne institution italienne de micro-crédit qui regroupe 250 organismes sans but lucratif.

Nos deux organisations soutiendront l'action collective et solidaire en cofinçant chacune trois projets au Québec et en Italie. Sur le plan international, nous appuyons des projets en Amérique du Sud, plus précisément au Mexique et au Brésil. Au mois de juin, la Banca Etica et des syndicats italiens participeront au séminaire sur l'épargne salariale et la finance solidaire qui se tiendra au Québec avec des partenaires d'ici, du Brésil et de la France.

Nous assurerons un échange et un transfert de nos expertises respectives dans la finance solidaire par des stages de formation dans chacune de nos organisations. Le premier aura lieu en Italie, au mois de juin. La caisse présentera le *Guide d'analyse des entreprises de l'économie sociale* réalisé en collaboration avec des experts de l'économie sociale du Québec.

### TROIS PROJETS COMMUNS DE RECHERCHE

Nos deux organisations entendent collaborer au développement d'une nouvelle pensée économique. Nous réunirons les réseaux universitaires québécois et italiens pour définir cette nouvelle pensée économique basée sur la démocratie et l'éthique. L'objectif est de produire de nouveaux indicateurs de développement économique et social qui puissent mesurer la richesse dans une région ou un pays. Nous élaborerons également des approches communes d'intervention en matière de responsabilité sociale des entreprises.



#### AU CÔTÉ DU GOUVERNEMENT DU BRÉSIL POUR LUTTER CONTRE LA FAIM

En collaboration avec Banca Etica et Etimos, la caisse a signé une entente de coopération technique et financière avec le gouvernement brésilien et le Forum des coopératives de microcrédit. Avec l'objectif de collaborer au *Programme faim zéro* du nouveau gouvernement brésilien, notre caisse, Banca Etica et Etimos rendront disponibles 4,5 millions \$ de crédit à des acteurs de la finance solidaire brésilienne ainsi qu'un transfert d'expertise afin de rejoindre les populations les plus pauvres. Du côté brésilien, cinq réseaux de coopératives de microcrédit et trois ministères ont signé l'entente.



#### FIERA TERRA FUTURA : UNE GRANDE FOIRE INTERNATIONALE SUR DES PRATIQUES DURABLES

Nous avons participé en avril dernier, à Florence, en Italie, à une grande foire internationale portant sur les pratiques du développement durable pour le bien-être des populations de la Terre. Avec les outils collectifs mis en place à l'initiative de la CSN, nous y avons réalisé un séminaire sur l'épargne salariale et une gestion socialement responsable des fonds de retraite. Cette grande foire, nommée Fiera Terra Futura, est l'initiative de Banca Etica et de la Regione Toscana, qui est à l'origine du Forum social européen et de la certification éthique des entreprises toscanes. Cette grande foire internationale a réuni des acteurs de la société italienne dans les secteurs de l'industrie, de la petite entreprise, des mouvements associatifs, des syndicats, des institutions, des universités. Nous y avons échangé sur la production, le financement, le commerce équitable, la consommation responsable, la responsabilité sociale des entreprises et d'autres expériences favorisant le développement durable.

## Un partage de notre expertise

Nous avons maintenu notre disponibilité pour appuyer et partager bénévolement notre expertise avec plusieurs organisations dont les valeurs et objectifs rejoignent les nôtres. Ainsi, par l'intermédiaire de membres de son équipe, la caisse a notamment participé aux activités ou instances suivantes :

- Comité aviseur de **La Financière du Québec**
- Comité exécutif du **Collectif pour un Québec sans pauvreté**
- Conseil d'administration et comité d'investissement du **Réseau d'investissement social du Québec (RISQ)**
- Comité d'outils du **RISQ**
- Conseil d'administration de **FondAction**
- Conseil d'administration du **Fonds de stabilisation et de consolidation des arts et de la culture du Québec**
- Conseil d'administration de la **Fondation St-Roch**
- Comité d'évaluation du **Centre local de développement Québec (CLD)**
- Comité aviseur d'**Accès entreprises**
- Conseil d'administration de la **Société municipale d'habitation et de développement Champlain (SOMHADEC)**
- Conseil d'administration du **Fonds d'emprunt économique communautaire Québec (FEECQ)**
- Comité organisateur de **Prêt du quartier**
- Conseil d'administration de **MCE Conseils**
- Conseil d'administration de **L'Accorderie pour échanger et coopérer**
- Conseil d'administration et commission de crédit du **Fonds d'investissement pour l'habitation alternative (RÉUNID)**
- Chantier d'activités partenariales (CAP) sur le financement de l'économie sociale de l'**Alliance de recherche université – communautés (ARUC économie sociale)**
- Forum de réflexion, de discussion et de consultation entre les nations autochtones et la société québécoise sur l'avenir économique
- Comité d'intercoopération de la **Coopérative de développement régional Québec-Appalaches**
- Conseil d'administration du **Fonds québécois de l'habitation communautaire**
- Partenaire de l'entente bilatérale France-Québec pour l'Analyse financière et les outils solidaires (**PAFOUS**)



Réseau  
d'investissement  
social du Québec  
(RISQ)



FondAction,  
le Fonds de la CSN  
pour la coopération  
et l'emploi



Investissement  
Québec

#### UN PARTENARIAT ACTIF

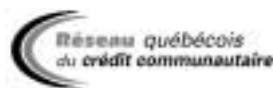
Nous avons décidé de faire de la banque autrement. À l'encontre du discours automatiste de la modernisation, nous avons choisi de bâtir, de développer autrement. Nous faisons de la banque là où, bien souvent, d'autres refusent d'aller, mais nous ne le faisons pas seuls. Nous privilégions les partenariats avec les milieux où se forge le développement, les réseaux et les organisations qui se rendent disponibles pour l'accompagner. Nous voulons de nouveau souligner, cette année, la contribution essentielle de partenaires financiers qui ont, eux aussi, choisi de s'investir dans le développement solidaire de nos milieux. Nous saluons donc nos partenariats :



Les Centres locaux de  
développement (CLD)



FILACTION : le fonds pour  
l'investissement local et  
l'approvisionnement des  
fonds communautaires



Réseau québécois du  
crédit communautaire



# Rapport du conseil de vérification et de déontologie

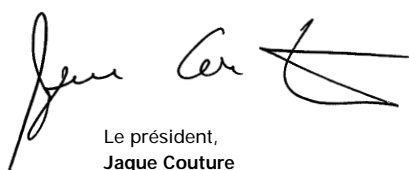
Au nom de mes collègues, Jean-François Aubin, Bernard Bohmert et Patrick Simms, et en mon nom personnel, il me fait plaisir de vous présenter le rapport d'activités du conseil de vérification et de déontologie pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2003.

Les principales responsabilités confiées au conseil consistent à surveiller les opérations et le fonctionnement de la caisse, à veiller à l'application des normes et des règles de déontologie et à donner des avis au conseil d'administration afin de s'assurer que l'avoir des membres est en sûreté et que la caisse est gérée de façon saine et prudente, de façon cohérente avec sa mission et en concordance avec les valeurs et les orientations du Mouvement Desjardins.

Considérant ces responsabilités que vous nous avez confiées, nous nous sommes assurés que l'ensemble des règles déontologiques a été respecté. Ainsi, nous pouvons affirmer que toutes les transactions ont été réalisées en conformité avec les règles de déontologie régissant les opérations de la caisse. La caisse n'a connu aucun conflit d'intérêts. La gestion globale du crédit, de même que le crédit aux personnes intéressées, aux employées et employés, ainsi qu'aux personnes qui leurs sont liées, ont été traités conformément aux dispositions de la loi, des normes et du code de déontologie. Notons qu'au cours de l'exercice le montant total du crédit accordé aux personnes intéressées et aux personnes liées aux dirigeantes et dirigeants a été de 35 506 \$ .

Sur le plan de notre fonctionnement, signalons que le conseil de vérification et de déontologie a tenu quatre réunions autonomes et a participé à autant de réunions conjointes avec le conseil d'administration, en plus de prendre connaissance des procès-verbaux des réunions de celui-ci et de celles du comité exécutif.

Finalement, nous avons poursuivi la mise en œuvre d'actions visant à assurer la satisfaction des membres. Nous sommes confiants que nos membres reconnaissent les efforts investis au cours de la dernière année. Notre caisse maintient son engagement à toujours mieux vous servir, à vous respecter et à vous accompagner dans vos projets.



Le président,  
**Jaque Couture**

# Certification

Nous, soussignés, certifions que le rapport annuel pour l'année se terminant le 31 décembre 2003 répond aux exigences de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, et qu'il a été dûment approuvé par le conseil d'administration de la Caisse d'économie Desjardins des Travailleuses et Travailleurs (Québec).

Au 31 décembre 2003,  
notre caisse comptait 10 228 membres.



Le président,  
**André Therrien**



La secrétaire,  
**Brigitte Duchesneau**

## Revue financière

Voici le rapport financier de la Caisse d'économie Desjardins des travailleuses et travailleurs (Québec) pour l'exercice financier ayant pris fin le 31 décembre 2003. Nous sommes fiers des résultats qui reflètent une croissance importante de nos prêts, lesquels sont un outil privilégié de développement de notre milieu. Ces résultats traduisent une rentabilité qui permet de capitaliser adéquatement la caisse au regard des normes de capitalisation internationales. Soulignons que l'exercice précédent, qui se terminait au 31 décembre 2002, ne comportait que deux mois d'opération. Notre analyse comparative avec l'exercice précédent sera limitée aux postes du bilan.

### LE BILAN

Au 31 décembre 2003, l'actif s'établit à 338 896 959 \$ pour une croissance de 9,5 %. Notons que nos prêts, lesquels constituent le principal élément de notre bilan, s'élèvent à 292 003 033 \$, soit une augmentation de 17,8 %.

L'épargne totale des membres atteint 270 507 388 \$, une légère diminution de 3,7 %. Cette diminution s'est manifestée surtout dans l'épargne avec opérations. Les emprunts ont augmenté de 33 727 785 \$ pour supporter la forte croissance des prêts.

Nos réserves s'établiront à 13 551 329 \$ si nos membres acceptent le projet de partage proposé par le conseil d'administration.

Mentionnons que la caisse a émis pour 4 250 000 \$ de parts privilégiées. Ces parts sont comptabilisées dans le capital social. Nos ratios s'établissent à 6,77 % et 12,16 %, légèrement au-dessus des normes de capitalisation internationales qui sont respectivement de 6,75 % et de 10,80 %.

### LES RÉSULTATS

Notre caisse a réalisé des excédents de 3 199 333 \$. Les pertes sur prêts ont été de 1 284 418 \$. Précisons que les pertes sur prêts sont constituées d'un volet général et d'un volet spécifique. La provision générale vise à évaluer les pertes qui ne peuvent pas être décelées par l'analyse des cas spécifiques. La provision générale a augmenté de 1 326 002 \$ tandis que le volet spécifique a diminué de 41 584 \$.

Nous avons su, au fil des ans, construire une institution financière crédible, compétente et dotée de solides assises financières. Mais nous croyons que la mouvance des institutions financières exige davantage de nous. Il faut continuer à améliorer notre rentabilité pour permettre une meilleure capitalisation de la caisse. Nous voulons garantir à nos membres que, demain, nous serons encore là pour les accompagner.

### FONDS DE PARTICIPATION DESJARDINS

Les placements que les caisses détiennent dans les fonds de participation permettent à la Fédération des caisses Desjardins du Québec de coordonner les investissements dans les filiales du Mouvement Desjardins et les investissements régionaux. Ces filiales sont principalement Desjardins Société financière, Desjardins Capital de risque et Caisse centrale Desjardins.

Par leurs activités, ces filiales permettent aux caisses d'étendre leur action en offrant un éventail complet de produits et de services financiers aux personnes, aux groupes de personnes et aux entreprises.

Le tableau ci-après, présente pour la caisse, sa participation dans chacun des fonds de participation et le rendement réalisé sur le placement détenu en fin d'exercice.

	Parts détenues au 31 décembre 2002 (en dollars)	Rendement moyen (en pourcentage)
<b>FONDS PROVINCIAUX</b>		
Desjardins Société financière	1 628 045,00 \$	24,5 %
Desjardins Capital de risque	610 890,00 \$	-35,50 %
Société de services Desjardins	(20 984,00) \$	67,30 %
Valeurs mobilières Desjardins	259 602,00 \$	-4,70 %
Caisse centrale Desjardins	1 986 425,00 \$	8,10 %
<b>FONDS D'INVESTISSEMENT RÉGIONAUX</b>	1 747,00 \$	0,0 %
<b>AUTRES FONDS</b>	239 695,00 \$	0,0 %

# Rapport du vérificateur

## AUX MEMBRES DE LA CAISSE D'ÉCONOMIE DESJARDINS DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS (QUÉBEC)

Nous avons vérifié, en vertu de l'article 139 de la *Loi sur les coopératives de services financiers*, les états des résultats et des excédents à répartir, de la répartition, des réserves et des flux de trésorerie de la Caisse d'économie Desjardins des travailleuses et travailleurs (Québec) pour l'exercice terminé le 31 décembre 2003 ainsi que le bilan à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la caisse. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la caisse au 31 décembre 2003 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Lévis (Québec)  
Le 5 mars 2004

Services de vérification

Bureau de la Surveillance et de  
la Sécurité financières Desjardins

# États financiers

# Bilan

## au 31 décembre

	note	2003	2002
<b>ACTIF</b>			
Liquidités et placements	<b>3</b>	<b>37 019 888 \$</b>	56 126 237 \$
Prêts	<b>4</b>		
Particuliers		79 000 676	74 799 737
Entreprises		218 890 959	178 696 375
		<b>297 891 635</b>	253 496 112
Provision cumulative		5 888 602	5 701 052
		<b>292 003 033</b>	247 795 060
Autres éléments d'actif			
Immobilisations	<b>5</b>	1 905 118	2 066 882
Intérêts courus et autres		7 968 920	3 474 842
		<b>9 874 038</b>	5 541 724
<b>Total de l'actif</b>		<b>338 896 959 \$</b>	309 463 021 \$
<b>PASSIF</b>			
Dépôts			
Épargne à terme		162 600 259 \$	158 476 935 \$
Autres		107 907 129	122 432 311
		<b>270 507 388</b>	280 909 246
Autres éléments de passif			
Emprunts	<b>6</b>	41 368 569	7 640 784
Intérêts courus et autres		6 543 617	3 167 015
		<b>47 912 186</b>	10 807 799
		<b>318 419 574</b>	291 717 045
<b>AVOIR</b>			
Capital social	<b>7</b>	6 616 375	6 615 555
Excédents à répartir	<b>8</b>	2 920 717	834 651
Réserves		10 940 293	10 295 770
		<b>20 477 385</b>	17 745 976
<b>Total du passif et de l'avoir</b>		<b>338 896 959 \$</b>	309 463 021 \$

Signé pour le Conseil d'administration



administrateur



administratrice

# États des résultats et des excédents à répartir pour l'exercice terminé le 31 décembre

	note	2003 (12 mois)	2002 (2 mois)
<b>RÉSULTATS</b>			
Revenus d'intérêts		18 768 983 \$	3 465 404 \$
Frais d'intérêts		6 804 928	1 016 765
Revenus nets d'intérêts		11 964 055	2 448 639
Provision et pertes sur prêts		1 284 418	145 887
Revenus nets d'intérêts après provision et pertes sur prêts		10 679 637	2 302 752
Autres revenus	9	1 750 947	297 483
Autres frais			
Personnel		4 431 408	781 052
Cotisations aux instances de Desjardins		954 509	182 125
Locaux		585 620	82 177
Frais généraux	10	3 259 714	497 206
		9 231 251	1 542 560
Excédents avant impôts		3 199 333	1 057 675
Impôts sur les excédents	11	382 187	198 920
<b>Excédents de l'exercice</b>		<b>2 817 146</b>	<b>858 755</b>
<b>EXCÉDENTS À RÉPARTIR</b>			
Affectation à la réserve plus-value		(60 561)	(6 837)
Virement provenant du fonds d'aide au développement du milieu		249 425	-
Intérêts sur parts privilégiées, nets des impôts afférents		(85 293)	(17 267)
<b>Excédents à répartir</b>	<b>8</b>	<b>2 920 717 \$</b>	<b>834 651 \$</b>

## État de la répartition pour l'exercice terminé le 31 décembre

	2003 (12 mois)	2002 (2 mois)
Excédents à répartir de l'exercice précédent	834 651 \$	-
Répartition par les membres :		
- intérêts sur les parts permanentes	(11 292)	-
- réserve générale	(576 097)	-
- fonds d'aide au développement du milieu	(249 425)	-
Économie d'impôts relatifs au paiement des intérêts sur les parts permanentes	2 163	-
<b>Solde après répartition</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>

## État des réserves pour l'exercice terminé le 31 décembre

	2003 (12 mois)	2002 (2 mois)
<b>RÉSERVE PLUS-VALUE</b>		
Solde au début de l'exercice	955 026 \$	1 038 693 \$
Opérations sur les capitaux propres des sociétés Desjardins dans lesquelles la caisse comptabilise sa participation à la valeur de consolidation	7 865	(90 504)
Accroissement provenant de l'état des excédents à répartir résultant des dispositions réglementaires	60 561	6 837
Solde à la fin de l'exercice	1 023 452 \$	955 026 \$
<b>RÉSERVE GÉNÉRALE</b>		
Solde au début de l'exercice	8 663 982 \$	8 663 982 \$
Accroissement provenant de la répartition par les membres	576 097	-
Solde à la fin de l'exercice	9 240 079 \$	8 663 982 \$
<b>RÉSERVE DE STABILISATION</b>		
Solde au début et à la fin de l'exercice	676 762 \$	676 762 \$
<b>FONDS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DU MILIEU</b>		
Solde au début de l'exercice	-	-
Accroissement provenant de la répartition par les membres	249 425	-
Affectation à l'état des excédents à répartir des sommes utilisées au cours de l'exercice	(249 425)	-
Solde à la fin de l'exercice	-	-
<b>Total des réserves</b>	<b>10 940 293 \$</b>	<b>10 295 770 \$</b>

# État des flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 décembre

	2003 (12 mois)	2002 (2 mois)
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
<b>Excédents de l'exercice</b>	<b>2 817 146 \$</b>	858 755 \$
Ajustement en vue de déterminer les flux de trésorerie		
Provision et pertes sur prêts	1 284 418	145 887
Amortissement des immobilisations	322 802	39 850
Variation nette des intérêts courus à recevoir et à payer	979 372	(435 607)
Revenus comptabilisés à la valeur de consolidation non encaissés	(60 561)	(6 837)
Autres	(2 181 323)	(255 352)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	<b>3 161 854</b>	346 696
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Variation nette des dépôts des membres	(10 401 858)	(8 760 446)
Opérations relatives aux emprunts		
Variation nette de l'ouverture de crédit	34 027 785	-
Variation nette des emprunts à terme	(300 000)	-
Intérêts sur les parts permanentes, nets des économies d'impôts	(9 129)	-
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>23 316 798</b>	(8 760 446)
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Variation nette des prêts	(45 492 391)	(4 711 573)
Variation nette des placements	(1 634 696)	-
Variation nette des immobilisations	(161 038)	(53 973)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>(47 288 125)</b>	(4 765 546)
<b>Diminution des liquidités</b>	<b>(20 809 473)</b>	(13 179 296)
Liquidités au début de l'exercice	53 048 889	66 228 185
<b>Liquidités à la fin de l'exercice *</b>	<b>32 239 416 \$</b>	53 048 889 \$
<b>Autres renseignements sur les flux de trésorerie</b>		
Intérêts versés	6 051 150 \$	828 376 \$
Impôts sur les excédents payés durant l'exercice	2 633 581	74 663

\* Les liquidités sont constituées de sommes nécessaires au maintien d'un niveau minimal à conserver, afin que le réseau des caisses puisse gérer le risque de liquidités. Dans ce contexte, un portefeuille de valeurs mobilières devant satisfaire à des critères élevés de sécurité et de négociabilité, de sorte qu'elles soient, au besoin, encaissables sans perte importante de leur valeur, doit être maintenu. Ces valeurs se composent en majeure partie de titres émis ou garantis par les gouvernements, les corps municipaux ou scolaires. Les liquidités sont, de plus, constituées de sommes nécessaires pour les besoins courants.

# Notes afférentes aux états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2003

## **NOTE 1. STATUTS ET TYPES D'OPÉRATIONS**

La caisse est une coopérative qui a pour objet de recevoir les économies de ses membres en vue de les faire fructifier, de leur fournir du crédit et autres produits et services financiers, de favoriser la coopération et de promouvoir l'éducation économique, sociale et coopérative. Elle est régie par la *Loi sur les coopératives de services financiers*.

La caisse est inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec. Elle est également affiliée au Fonds de sécurité Desjardins dont l'objet principal est d'établir et d'administrer un fonds de sécurité, de liquidités ou d'entraide pour le bénéfice des caisses Desjardins du Québec.

## **NOTE 2. CONVENTIONS COMPTABLES**

### **Instruments dérivés**

La caisse a recours à des swaps de taux d'intérêt et à des options sur indices financiers afin de gérer les risques inhérents à ses actifs et ses passifs. Les swaps sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les gains ou les pertes résultant d'un règlement avant échéance sont imputés aux résultats de l'exercice alors en cours. Toutes les opérations relatives aux swaps affectant les résultats sont comptabilisées à titre d'ajustement aux revenus d'intérêts.

Les options sont comptabilisées selon la méthode du report et constatées sur la durée de l'opération à titre d'ajustement aux frais d'intérêts.

Pour faciliter la compréhension des états financiers, les principales conventions comptables autres que celle ci-haut décrite ont été intégrées aux notes qui suivent.

## **NOTE 3. LIQUIDITÉS ET PLACEMENTS**

Ce poste inclut un montant de 4 705 421 \$ (2 967 191 \$ en 2002) relatif à des parts de capital comptabilisées à la valeur de consolidation. Les revenus reliés à ces parts représentent un montant de 261 294 \$ (26 149 \$ en 2002).

À l'exception de ces parts, les autres placements sont comptabilisés au coût. De plus, au 31 décembre 2003, une dévaluation pour baisse durable de valeur d'un montant de 35 108 \$ (aucune en 2002) a été comptabilisée à l'encontre des placements.

## **NOTE 4. PRÊTS**

Les prêts sont présentés déduction faite de la provision cumulative, laquelle est établie selon deux volets : un volet spécifique et un volet général.

La provision spécifique porte sur les prêts considérés douteux. Un prêt est considéré douteux, dès qu'une des situations suivantes est rencontrée : de l'avis de la direction, il existe un doute raisonnable quant au recouvrement ultime du capital ou des intérêts, le prêt est en retard de plus de 180 jours, le paiement de l'intérêt ou du capital est en retard de 90 jours et plus à moins que le prêt ne soit entièrement garanti. Les prêts douteux sont évalués en actualisant les encaissements prévus sur ces prêts et l'écart entre cette évaluation et le solde du prêt fait l'objet d'une provision. Toute variation de la provision cumulative attribuable à l'écoulement du temps ou à une révision des encaissements prévus est comptabilisée au poste « Provision et pertes sur prêts » à l'état des résultats. La caisse cesse de comptabiliser les intérêts dès qu'un prêt est considéré douteux.

**NOTE 4. PRÊTS (SUITE)**

Le solde des prêts douteux et de la provision cumulative sur les cas spécifiques s'y rapportant se répartit comme suit :

	Prêts douteux		Provision cumulative sur les cas spécifiques	
	2003	2002	2003	2002
Particulier	502 459 \$	464 388 \$	289 806 \$	247 175 \$
Entreprises	4 702 361	7 179 411	1 769 708	2 950 791
	<b>5 204 820 \$</b>	<b>7 643 799 \$</b>	<b>2 059 514 \$</b>	<b>3 197 966 \$</b>

La provision générale vise à évaluer les pertes sur prêts qui ne peuvent pas être détectées par l'analyse des cas spécifiques. Elle a été déterminée en tenant compte, notamment, du profil du portefeuille de prêts en date du bilan.

Le volet général de la provision cumulative représente un montant de 3 829 088 \$ (2 503 086 \$ en 2002).

La provision cumulative présentée en déduction des prêts a connu les variations suivantes :

	2003	2002
Solde au début de l'exercice	5 701 052 \$	5 761 503 \$
Provision et pertes sur prêts figurant à l'état des résultats		
- volet général	1 326 002	-
- volet spécifique	(41 584)	145 887
Radiations et autres	(1 096 868)	(206 338)
Solde à la fin de l'exercice	<b>5 888 602 \$</b>	<b>5 701 052 \$</b>

**NOTE 5. IMMOBILISATIONS**

		2003		2002
Vie utile	Coût	Amortissement cumulé	Montant net	Montant net
Immeuble 10 à 40 ans	1 426 908 \$	232 825 \$	1 194 083 \$	1 227 595 \$
Matériel 3 à 20 ans	1 542 983	1 008 847	534 136	542 737
Améliorations locatives 2 à 10 ans	598 890	421 991	176 899	296 550
	<b>3 568 781 \$</b>	<b>1 663 663 \$</b>	<b>1 905 118 \$</b>	<b>2 066 88 \$</b>

Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de leur durée de vie utile. L'amortissement imputé aux résultats de l'exercice s'élève à 322 802 \$ (39 850 \$ en 2002) .

**NOTE 6. EMPRUNTS**

	2003	2002
Ouverture de crédit, taux d'intérêt de 3,02 % variable	34 027 785 \$	-
Emprunt à terme, taux d'intérêt de 7,75 %, remboursable périodiquement, échéant en août 2006	1 851 711	2 151 711
Emprunt à terme, taux d'intérêt variable de 3,77 %, renégociable trimestriellement, échéant en août 2005	88 000	88 000
Emprunt à terme, taux d'intérêt variable de 3,40 %, renégociable trimestriellement, échéant en juin 2007	1 372 492	1 372 492
Emprunts à terme, taux d'intérêt fixes, dont certains comportent une clause de remboursement avant leur échéance		
Taux		
7,64 %	Échéance	Remboursable
5,79 %	août 2005	s.o.
6,50 %	mai 2012	mai 2007
	mai 2017	mai 2012
	797 544	797 544
	2 019 398	2 019 398
	1 211 639	1 211 639
	<b>41 368 569 \$</b>	<b>7 640 784 \$</b>

**NOTE 7. CAPITAL SOCIAL**

Le capital social est composé de parts de qualification, de parts permanentes et de parts privilégiées.

La caisse peut émettre un nombre illimité de parts de qualification d'une valeur nominale de 5 \$, remboursables à vue dans certaines situations prévues par la loi. Un membre ne détient qu'un seul droit de vote peu importe le nombre de parts de qualification détenu.

La loi autorise l'émission d'un nombre illimité de parts permanentes d'une valeur nominale de 10 \$. Ces parts ne confèrent aucun droit de vote et sont non remboursables, sauf dans certaines situations particulières prévues par la loi. Leur taux d'intérêt est déterminé par l'assemblée générale annuelle.

Le règlement de la caisse autorise l'émission de 125 000 parts privilégiées d'une valeur nominale de 50 \$. Ces parts ne confèrent aucun droit de vote et sont remboursables au gré de la caisse lorsque certaines conditions prévues par la loi sont respectées. Leur taux d'intérêt est déterminé par le conseil d'administration de la caisse.

Les parts émises et payées sont réparties comme suit :

	2003	2002
parts de qualification	82 405 \$	86 615 \$
parts permanentes	2 283 970	2 278 940
parts privilégiées	4 250 000	4 250 000
	<b>6 616 375 \$</b>	<b>6 615 555 \$</b>

**NOTE 8. EXCÉDENTS À RÉPARTIR**

La répartition relève de l'assemblée générale. Toutefois, l'encadrement normatif de la Fédération exige que les excédents à répartir soient d'abord utilisés pour assurer le paiement des intérêts sur les parts permanentes, ainsi que pour constituer ou maintenir le niveau de capitalisation requis, par le biais de virements aux réserves de stabilisation et générale.

**NOTE 9. AUTRES REVENUS**

	2003 (12 mois)	2002 (2 mois)
Reliés principalement à l'administration des dépôts	1 061 107 \$	166 930 \$
Reliés à l'administration des autres services	457 437	124 372
Reliés à la distribution des produits et services Desjardins	232 403	6 181
	<b>1 750 947 \$</b>	<b>297 483 \$</b>

Les revenus reliés à l'administration des dépôts sont constitués principalement de charges relatives aux ordres de paiement émis sans provision suffisante et aux frais de services, alors que ceux reliés à l'administration des autres services sont composés de commissions, de charges afférentes à la perception effectuée pour le compte de divers organismes et de revenus liés aux opérations inter-caisses.

Les revenus reliés à la distribution des produits et services Desjardins sont constitués de commissions afférentes aux activités financières que les sociétés de portefeuille Desjardins effectuent par l'intermédiaire de la caisse.

**NOTE 10. FRAIS GÉNÉRAUX**

	2003 (12 mois)	2002 (2 mois)
Informatique	704 602 \$	105 115 \$
Frais de bureau et communications	370 620	64 238
Opérations inter-caisses	459 136	76 432
Autres	1 725 356	251 421
	<b>3 259 714 \$</b>	<b>497 206 \$</b>

**NOTE 11. IMPÔTS SUR LES EXCÉDENTS**

La différence entre le taux d'imposition de base, fédéral et provincial, de 33 % (35 % en 2002) et le taux de 12 % (19 % en 2002) reflété à l'état des résultats est attribuable aux éléments suivants :

	2003 (12 mois)	2002 (2 mois)
Déduction accordée aux petites entreprises	11%	16%
Virement d'impôts futurs à un taux différent de celui de l'exercice	10	-
	<b>21%</b>	<b>16%</b>

**NOTE 12. OPÉRATIONS CONCLUES AVEC LES APPARENTÉS**

La caisse est affiliée à la Fédération des caisses Desjardins du Québec qui lui fournit divers services dont certains d'ordre technique, financier et administratif. Cette dernière détient majoritairement les autres institutions du Mouvement Desjardins.

Dans le cours normal de ses affaires, la caisse effectue des opérations avec les institutions du Mouvement Desjardins. Elle effectue également des opérations financières avec ses membres dirigeants. Les opérations avec les apparentés sont comptabilisées à la valeur d'échange, laquelle représente le montant accepté par les parties. Les conditions de ces opérations sont comparables à celles offertes sur les marchés financiers.

Le tableau suivant présente les principales opérations autres que celles présentées distinctement ailleurs dans les états financiers.

	2003	Bilan 2002	2003 (12 mois)	Résultats 2002 (2 mois)
Liquidités et placements	37 019 888 \$	56 126 237 \$	1 666 728 \$	804 319 \$
Autres éléments d'actif	13 188	13 590	-	-
Revenus d'autres sources	s.o.	s.o.	563 830	153 807
Emprunts	41 368 569	7 640 784	554 273	61 115
Autres éléments de passif	-	36 449	-	-
Frais d'autre nature	s.o.	s.o.	1 457 721	219 795

Les revenus d'autres sources proviennent principalement d'opérations inter-caisses, de swaps et de commissions reliées à la distribution des produits et services Desjardins, alors que les frais d'autre nature sont surtout reliés aux services informatiques, aux opérations inter-caisses, aux assurances et aux options.

**NOTE 13. SENSIBILITÉ AUX TAUX D'INTÉRÊT**

Le tableau qui suit montre, de façon succincte, la position de la caisse en matière de sensibilité aux taux d'intérêt au 31 décembre 2003.

	Écart net au bilan	Impact des instruments dérivés	Écart de sensibilité global
<b>Éléments sensibles aux taux d'intérêt</b>			
De 0 à 3 mois	(46 713 203)\$	(8 978 581)\$	(55 691 784)\$
De 4 à 12 mois	6 867 947	4 500 000	11 367 947
De 1 à 5 ans	98 112 710	1 247 544	99 360 254
Plus de 5 ans	(1 462 024)	3 231 037	1 769 013
<b>Éléments non sensibles aux taux d'intérêt</b>	(56 805 430)	s.o.	s.o.
	- \$	- \$	

L'écart net au bilan est fondé sur les dates d'échéance ou, si elles sont plus rapprochées, les dates de révision de taux d'intérêt des éléments d'actif et de passif à taux fixe. L'écart net au bilan représente la différence entre le total des actifs et le total des passifs et de l'avoir pour une période considérée.

L'impact attribuable aux instruments dérivés représente le montant théorique net cumulé relatif aux swaps de taux d'intérêt qui sont utilisés pour contrôler les risques de taux d'intérêt. En fin d'exercice, les conditions de ces swaps sont telles que leur impact s'annule pour certaines périodes présentées au tableau. Les swaps sont des opérations en vertu desquelles deux parties échangent des versements à taux fixe et variable, basés sur un montant théorique. En date de fin d'exercice, ce montant théorique est de 10 178 581 \$.

Un écart de sensibilité global positif pour une période donnée signifie qu'un relèvement continu des taux d'intérêt aurait pour effet de faire augmenter le revenu net d'intérêt de la caisse, tandis qu'une baisse des taux d'intérêt ferait diminuer le revenu net d'intérêt. L'inverse se produit lorsque l'écart de sensibilité est négatif.

Les taux pondérés moyens des principales catégories d'actif et de passif comptabilisées au bilan et sensibles aux taux d'intérêt se présentent comme suit :

Actif		Passif	
Liquidités et placements	3,3 %	Dépôts	2,5 %
Prêts	6,0	Emprunts	3,6

Des données montrant la sensibilité aux taux d'intérêt en fonction des principaux éléments d'actif et de passif sont disponibles à la caisse pour ses membres.

#### NOTE 14. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Le tableau qui suit montre la juste valeur des instruments financiers inscrits ou non au bilan de la caisse. La sensibilité au taux d'intérêt constitue la principale cause de la fluctuation de la juste valeur des instruments financiers de la caisse. La valeur comptable des instruments financiers n'est pas ajustée pour tenir compte des augmentations ou diminutions de la juste valeur découlant de la fluctuation de taux d'intérêt, puisque l'intention de la Caisse est de conserver ces instruments jusqu'à leur échéance.

La juste valeur des instruments financiers se présente comme suit :

		2003		2002
	Valeur comptable	Juste valeur estimative	Valeur comptable	Juste valeur estimative
<b>Actif</b>				
Liquidités et placements	37 019 888 \$	37 566 492 \$	56 126 237 \$	57 085 063 \$
Prêts	292 003 033	294 189 915	247 795 060	249 761 166
Autres actifs financiers	1 922 519	1 922 519	2 184 161	2 184 161
<b>Passif</b>				
Dépôts	270 507 388	275 136 722	280 909 246	284 384 718
Emprunts	41 368 569	41 870 472	7 640 784	7 965 120
Autres passifs financiers	3 037 618	3 037 618	2 283 840	2 283 840
<b>Instruments dérivés</b>				
Position débitrice	13 188	307 732	13 590	293 233
Position créditrice	-	-	36 449	65 976

La juste valeur des instruments financiers est fondée sur les méthodes d'évaluation et d'hypothèses suivantes :

- la juste valeur des actifs et passifs financiers comportant un taux variable a été présumée égale à la valeur comptable;
- la juste valeur des actifs et passifs financiers à taux fixe est établie en actualisant les flux de trésorerie prévus au taux du marché pour des actifs et des passifs financiers similaires;
- la juste valeur des instruments dérivés est calculée à la valeur actualisée nette des flux de trésorerie prévus au taux du marché pour des instruments ayant des caractéristiques et des échéances analogues.

Enfin, la juste valeur des éléments qui ne sont pas considérés comme des instruments financiers, telles les immobilisations, n'est pas incluse dans le tableau précédent.

**NOTE 15. GARANTIES**

Les garanties importantes que la caisse a accordées à des tiers sont les suivantes.

Lettres de garantie

Les lettres de garantie constituent des engagements irrévocables de la part de la caisse d'effectuer les paiements d'un membre qui ne pourrait pas respecter ses obligations envers des tiers. La politique de la caisse en ce qui a trait aux biens obtenus en garantie à l'égard de ces lettres est habituellement la même que celle s'appliquant aux prêts. L'échéance de ces lettres s'échelonne jusqu'en juin 2007. En date de fin d'exercice, le montant maximal potentiel des paiements futurs relativement à ces lettres représente une somme de 4 586 431 \$.

La caisse a évalué qu'aucune provision ne nécessitait d'être comptabilisée au bilan à l'égard de ces garanties.

## L'ÉQUIPE DE LA CAISSE

### Les dirigeantes et les dirigeants

#### Conseil d'administration

##### Président

André Therrien  
Retraité, CSQ

##### 1<sup>er</sup> vice-président

Léopold Beaulieu\*  
Président-directeur général, FondAction (le Fonds de développement de la CSN pour la coopération et l'emploi)

##### 2<sup>e</sup> vice-président

Gérald Larose  
Professeur, UQAM et président du Groupe de l'économie solidaire du Québec (GESQ)

##### 3<sup>e</sup> vice-président

Dario Corsi\*  
Retraité, CSN

##### Secrétaire

Brigitte Duchesneau\*  
Directrice générale, Association canadienne pour la santé mentale – Division du Québec et Filiale de Québec

##### Administratrices et administrateurs

Claude Allard\*  
Préposé aux bénéficiaires

Jean-Claude Boucher  
Trésorier, Conseil central, Québec-Chaudière-Appalaches (CSN)

Richard Bousquet  
Journaliste et président Composition Fleur de Lysée

Thérèse Chaput  
Retraîtée, CSQ

Christiane Fradette  
Conseillère syndicale, CSN

Lorraine Gaudreau  
Organisatrice communautaire et analyste sociale Educonseil inc.

Michel Paris\*  
Trésorier, SPGQ

Nicole Ollivier  
Adjointe au vice-président Affaires publiques et sociales, et directrice de l'action culturelle, Cirque du Soleil

Alain Pélessier  
Secrétaire-trésorier, CSQ

Mireille Trudelle  
Directrice des opérations, Centre de coopération internationale en santé et développement inc.

### Conseil de vérification et de déontologie

#### Président

Jaque Couture\*  
Professeur, Collège François-Xavier-Garneau

#### Secrétaire

Maurice Chartrand\*  
Directeur général, Maison Biéler inc.

#### Conseillers

Jean-François Aubin\*  
Organisateur communautaire, Économie communautaire de Francheville

Bernard Bohmert  
Directeur, Comité régional d'éducation pour le développement international de Lanaudière à Joliette

Patrick Simms  
Agent d'intervention social, Centre de Santé Haute-St-Charles

\* Indique les dirigeantes et dirigeants dont le mandat arrive à son terme mais qui sont rééligibles.

### Le personnel

#### Coordination générale

##### Coordonnateur général

Clément Guimond

##### Coordonnateur général adjoint

Yves Savard

##### Conseiller en développement organisationnel

Richard Lapointe

##### Conseillère en communication

Thérèse Jean

##### Adjointe, Finances et administration

Hélène Dostie

##### Adjointe, Coordination générale

Sylvie Tremblay

**Centre de service Québec**  
**Services aux entreprises collectives**

**Coordonnatrice**  
**Services aux entreprises collectives**  
Odette Dallaire

**Adjointe, coordination**  
**Services aux entreprises collectives**  
Élise Hardy

**Conseillère principale**  
**Services aux entreprises collectives**  
Pascale Caron

**Conseillères et conseillers**  
**Financement d'entreprises collectives**  
André Fortin, Dianne Maltais, Nicole Morin, Nathalie Ouellet,  
Marcel Roy, René Roy

**Conseiller adjoint**  
**Financement d'entreprises collectives**  
Matthieu Boisvert

**Conseillère**  
**Service aux entreprises collectives**  
Michèle Genest

**Agentes**  
**Services aux entreprises collectives**  
Fanny Allary, Sylvie Beaudoin, Francine Dion, Ginette Martineau,  
Louise Rouleau,

**Secrétaire**  
**Services aux entreprises collectives**  
Lise Picard

**Centre de service Montréal**  
**Services aux entreprises collectives**

**Coordonnateur**  
**Services aux entreprises collectives**  
Michel Sauvé

**Conseillères et conseillers**  
**Financement d'entreprises collectives**  
Jean Bergevin, Maxime Campeau, Louise Daoust,  
Emmanuelle Dulondel, Daniel Fortin, Jo-Anne Madran,  
Diane Paquin, Diane Pothier, Janek Thibault

**Agentes**  
**Services aux entreprises collectives**  
France Aubry, Diane Ballard, Karine Bergeron, Nathalie Cliche,  
Louise Gauthier, Marlène Hovington, Brigitte Landry, Nicole Lizotte,  
Suzanne B. Martin, Jocelyne Nadeau, Johanne Reignier,  
Suzanne Savaria, Annie Sirois

**Centre de service Québec**  
**Services aux membres**

**Coordonnateur**  
Paul Ouellet

**Adjoint, coordination**  
Alain Boudreault

**Planificatrices financières**  
Colette Harvey, Francine Thivierge

**Conseillères en finances personnelles**  
Marie-Andrée Bernier, Anne-Marie Foucault

**Agentes et agents**  
Danielle Allard, Madeleine Bouchard, Carole Bélanger,  
Pierre Fortin, Julie Gagné, Sarah Gaudreau-Desrochers,  
Alain Leblond, Marie-Josée Lehouillier, Julie Morin,  
Johanne Racine, Jacynthe Rouleau, Denise Tanguay,  
Carole Veillet

**Centre de service Montréal**  
**Services aux membres**

**Conseillères et conseiller en finances personnelles**  
Francine Clément, Gisèle Levac, Francine Pinsonneault,  
Ginet Touzel, Martin Veillet

**Agente**  
Louise Cournoyer

**Centre de service Lanaudière**  
**Services aux membres**

Les services en financement d'entreprises collectives sont dispensés par l'équipe du Centre de service Montréal

**Conseillères en finances personnelles**  
Claudine d'Auteuil, Louise Ferland, Louise-Marie Morin

**Agentes**  
Claudette Léveillé, Fernande Longpré

---

**Personnel en libération syndicale**  
Michel Lessard

**Personnel en congé sans solde**  
Martine Lord et Nancy Olivier

## Vos droits

**En tant que membre, vous avez droit :**

- à un accueil chaleureux et attentionné;
- à une écoute attentive;
- à des services de qualité ajustés à vos besoins;
- à un accompagnement personnel fait d'ouverture, de connivence et de compétence;
- à un traitement équitable;
- à une information juste et honnête;
- à une discrétion assurée;
- au respect des ententes.

Advenant une insatisfaction à l'égard de l'un ou l'autre de ces droits, nous vous invitons à venir nous rencontrer. Nous nous engageons à traiter votre insatisfaction avec toute l'attention requise.

La présente CHARTE DES DROITS DU MEMBRE a été conjointement adoptée par le conseil d'administration et l'équipe des employés et employées de votre caisse, le 23 février 1994. Elle vient affirmer notre engagement à toujours mieux vous servir, à vous respecter et à vous accompagner dans vos projets.

**N'hésitez surtout pas à communiquer avec nous ou à venir nous rencontrer !**



**Desjardins**

Caisse d'économie des Travailleuses  
et Travailleurs (Québec)

**Centre de service Québec**

155, boulevard Charest Est, bureau 500  
Québec (Québec) G1K 3G6  
Téléphone : (418) 647-1527  
Télécopieur : (418) 647-2051  
Sans frais : 1 877 647-1527

**Centre de service Montréal**

1601, avenue De Lorimier  
Montréal (Québec) H2K 4M5  
Téléphone : (514) 598-2122  
Télécopieur : (514) 598-2496  
Sans frais : 1 877 598-2122

**Centre de service Lanaudière**

190, rue Montcalm  
Joliette (Québec) J6E 5G4  
Téléphone : (450) 753-7055  
Télécopieur : (450) 752-5589  
Sans frais : 1 866 753-705

**Adresse électronique commune**

[caisse.t92276@desjardins.com](mailto:caisse.t92276@desjardins.com)

**> Site Internet**

[www.cedttq.com](http://www.cedttq.com)

